

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1073 17/10/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 octobre 1952

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1952

Date du numéro
1 novembre 1952

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à M. Tidone, instituteur de 5e classe, admis à participer au stage des élèves-inspecteurs de l'E.N. de StCloud et de Fontenay (groupe 3). La dépense est imputab